

## HONORAIRES DE LOCATION CHARGE LOCATAIRE

Les honoraires sont partagés entre le propriétaire et locataire pour :

- } La visite
- } La constitution du dossier du locataire
- } La rédaction du bail
- } L'établissement de l'état des lieux\*

Les **honoraires de visite, de constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail** sont partagés entre le propriétaire bailleur et le locataire. Toutefois, le montant TTC à la charge du locataire doit être inférieur ou égal à celui imputé au propriétaire et sera plafonné.

LOCATION			
SURFACE	PRIX / M2	état des lieux	
0-40M2	8€	3€	11€/M2
41-55M2	6,5€	3€	9,5€/M2
56-70M2	5,5€	3€	8,5€/M2
71-140M2	5€	2,5€	7.5€/M2
SUP 140M2	4€	2,5€	6,5€/M2

## HONORAIRES DE GESTION

**7% HT sur les loyers Hors charges FORMULE TOUT INCLUS**

## HONORAIRES DE TRANSACTION CHARGE VENDEUR

LISTE DES MISSIONS EXECUTEES PAR L'AGENCE

- estimation, prise de mandat
- Conseils immobiliers
- Communication et publicité
- Recherche et sélection des acquéreurs, Visites du bien, Compte rendu de visites
- Suivi du Mandat et négociation
- Rédaction de l'avant contrat, traitement du séquestre
- Suivi administratif et financier, accompagnement à l'acte authentique

TRANSACTION		
PRIX	POURCENTAGE	
Minimum 3500€	-----	Ch/vendeur
0-30 000€	10%TTC	Ch/vendeur
30 001 -75 000€	7%TTC	Ch/vendeur
75 000- 120 000€	6%TTC	Ch/vendeur
120 001 et plus	4%TTC	Ch/vendeur

*Barème cumulatif des tranches indiquées ci-dessus.*